Agadir : renforcer la coopération dans le domaine de l'eau

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-01-2010 20:09:41

La convention de jumelage entre l'Agence du bassin hydraulique de Souss-Massa-Draâ et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (France) a été renouvelée lors d'une réunion tenue mercredi à Agadir.

Le Conseil d'administration de l'Agence du bassin hydraulique de Souss-Massa-Draâ, réuni mercredi à Agadir, a approuvé la reconduite de la convention de jumelage entre cette dernière et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (France).

La convention reconduite lors de la réunion du conseil, présidée par le secrétaire d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement, Abdelkébir Zahoud, vise à mettre en place un programme de coopération technique dans le domaine de l'eau à travers l'échange des expertises et des connaissances entre les deux parties dans la perspective d'améliorer la gestion intégrée des ressources en eau. L'accord prévoit également l'échange de visites et l'organisation de forums pour approfondir les connaissances des deux parties sur les sujets d'intérêt commun tout en associant à ce processus d'échange les différents acteurs du secteur de l'eau et les partenaires. En vue de renforcer la gestion intégrée des ressources hydrauliques au niveau des bassins, les deux agences avaient signé un premier accord de jumelage le 23 mai 2005. Par ailleurs, le Conseil d'administration a approuvé un accord de partenariat avec l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement, le procès-verbal de la réunion du 18 février 2009 et le bilan de l'Agence du bassin hydraulique de Souss-Massa-Draâ de la même année ainsi que le budget de l'agence au titre de 2010. Intervenant à cette occasion, M. Zahoud a indiqué que l'Agence du bassin hydraulique de Souss-Massa-Draâ s'emploie à la protection et le développement des ressources en eau dans la région, à travers la gestion intégrée du secteur de l'eau et la préservation des ressources hydrauliques et naturelles.

MAP